



# RAPPORT D'ACTIVITE ANNEE 2020

Site Natura 2000 FR 8201677 « Milieux  
alluviaux du Rhône aval »



Rédaction  
Amanda COCQUELET

Mairie Le Pouzin, 3 avenue Marcel Nicolas 07250 Le Pouzin - 04.75.63.81.48



# SOMMAIRE

## A. PRÉAMBULE ..... 3

A.1. RAPPEL DU CONTEXTE .....	3
A.2. STRUCTURE ANIMATRICE : MAIRIE DE LE POUZIN .....	3
A.3. SITE NATURA 2000 FR 8201677 « MILIEUX ALLUVIAUX DU RHONE AVAL ».....	4
A.4. HABITATS NATURA 2000 RECENSES .....	4
A.5. ESPECES NATURA 2000 RECENSEES .....	5
A.6. LOCALISATION DU SITE NATURA 2000 .....	9
A.7. LES ENJEUX IDENTIFIES .....	10

## B. BILAN D'ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2020 ..... 11

<b>B.1. MISE EN ŒUVRE DE LA CONTRACTUALISATION .....</b>	<b>11</b>
<i>B.1.1. Accompagnement du PAEc (hors animation spécifique du PAEc lorsqu'elle est financée via un autre dossier) .....</i>	<i>11</i>
<i>B.1.2. Assistance technique et administrative aux bénéficiaires.....</i>	<i>11</i>
<i>B.1.3. Suivi des opérations et bilan des actions contractuelles .....</i>	<i>11</i>
<b>B.2. MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS NON CONTRACTUELLES (TRAVAUX-INTERVENTIONS EVENTUELS HORS CONTRATS) .....</b>	<b>11</b>
<i>B.2.1. Prise de contacts avec des cofinanceurs, organisation ou participation à des réunions.....</i>	<i>11</i>
<i>B.2.2. Participation - promotion de mesures administratives et réglementaires.....</i>	<i>11</i>
<i>B.2.3. Participation - promotion de mesures foncières .....</i>	<i>11</i>
<i>B.2.4. Préparation - contribution à la rédaction de cahiers de charges, de formations.....</i>	<i>11</i>
<i>B.2.5. Travaux - Expérimentations éventuels hors contrat .....</i>	<i>11</i>
<b>B.3. ASSISTANCE EVALUATION DES INCIDENCES, VEILLE ECOLOGIQUE .....</b>	<b>12</b>
<i>B.3.1. Information, porter à connaissance - Conseils porteurs de projet .....</i>	<i>12</i>
Projet de restauration de la masse d'eau de Baix-Logis-Neuf par la CNR.....	12
Projet de restauration des milieux alluviaux du site du Chambon.....	13
Projet de rajeunissement des boisements alluviaux sur la Direction Territoriale Rhône-Isère par la CNR.....	13
<i>B.3.2. Réponse aux demandes d'info ou d'avis des administrations.....</i>	<i>14</i>
Projet de restauration de la masse d'eau de Baix-Logis-Neuf par la CNR.....	14
Travaux de dragage CNR sur la Drôme .....	14
Manifestations sportives .....	14
<i>B.3.3. Veille locale et alerte .....</i>	<i>14</i>
Projet de restauration de la masse d'eau de Baix-Logis-Neuf par la CNR.....	15
Restauration de prairies alluviales à Châteauneuf-du-Rhône .....	15
Aménagement des quais du Rhône sur la commune de Baix (07).....	16
Passe à poissons de Livron-sur-Drôme .....	17
Coupe de peupliers .....	18
Signalements de dépôts d'ordures .....	18
<b>B.4. AMELIORATION DES CONNAISSANCES ET SUIVIS SCIENTIFIQUES (ETUDES ET MISE A JOUR DES DONNEES DU SITE) .....</b>	<b>19</b>
<i>B.4.1. Amélioration - compléments de connaissance sur le site.....</i>	<i>19</i>
Sorties de prospection de l'A Apron du Rhône .....	19
<i>B.4.2. Mesures de suivi (suivi des effets des mesures de gestion, de l'efficacité de mesures expérimentales) .....</i>	<i>19</i>
<i>B.4.3. Évaluation (suivi de populations d'espèces, évolution des habitats, évaluation de l'état de conservation...) .....</i>	<i>20</i>
Suivi Temporel des Oiseaux Communs – Echantillonnage Ponctuel Simple (STOC-EPS) .....	20

<b>B.5. COMMUNICATION, SENSIBILISATION ET INFORMATION (BULLETINS D'INFO, ARTICLES DE PRESSE, REUNIONS PUBLIQUES, SORTIES, SITE INTERNET ...)</b> .....	<b>23</b>
<b>B.5.1. Actions de sensibilisation</b> .....	<b>23</b>
Coordination du projet d'exposition Natura 2000 commune Drôme-Ardèche .....	23
Lettre d'information ardéchoise Terre de Nature .....	23
Présentation de la démarche Natura 2000 .....	24
Fête de la nature à Pierrelatte .....	24
Organisation d'une soirée grand public sur les forêts alluviales et les ripisylves .....	24
<b>B.5.2. Gestion de la fréquentation sur le site</b> .....	<b>25</b>
Accompagnement pour l'organisation d'une animation sur la biodiversité à Printegarde .....	25
<b>B.6. ARTICULATION DE N2000 AVEC LES AUTRES POLITIQUES PUBLIQUES (PLANS - PROGRAMMES, DOCUMENTS D'AMENAGEMENT, ENS, SAGE, ETC.)</b> .....	<b>25</b>
<b>B.6.1. Rencontre des acteurs</b> .....	<b>25</b>
Rencontre et sensibilisation des élus à la démarche Natura 2000 .....	25
Réunion avec la Réserve Naturelle Nationale des Ramières du Val de Drôme .....	25
<b>B.6.2. Participation à des réseaux et programmes d'action en faveur de l'environnement</b> .....	<b>26</b>
Plan National d'Action pour l'Apron du Rhône .....	26
Diffusion des données naturalistes .....	26
Participation à des webinaires .....	27
<b>B.7. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE, GOUVERNANCE DU SITE</b> .....	<b>27</b>
<b>B.7.1. Préparation et tenue des copils, des groupes de travail, préparation des comptes-rendus</b> .....	<b>27</b>
<b>B.7.2. Préparation programme annuel, évaluation besoins financiers, marchés publics</b> .....	<b>28</b>
<b>B.8. MISES A JOUR DU DOCOB</b> .....	<b>28</b>
<b>B.9. SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU DOCOB - BILANS D'ACTIVITE</b> .....	<b>28</b>
<b>B.9.1. Rapport d'activité annuel</b> .....	<b>28</b>
<b>B.9.2. Renseignement de SIN2 (logiciel de suivi des Docobs)</b> .....	<b>29</b>
<b>B.10. DIVERS - AUTRES FRAIS</b> .....	<b>29</b>
<b>B.10.1. Participation aux journées du réseau N2000</b> .....	<b>29</b>
Journée des animateurs Natura 2000 de l'Ardèche nord .....	29
Rencontre de l'animatrice des sites Natura 2000 « Rhône aval » et « Marais de l'île vieille » (Bouche-du-Rhône) ..	29
<b>B.10.2. Autres</b> .....	<b>29</b>
Accueil de la nouvelle chargée de missions Natura 2000 à la mairie de le Pouzin .....	29
Fonctionnalités usuelles liés au poste et à la structure porteuse .....	30
<b>B.10.3. Formations</b> .....	<b>30</b>
<b>C. SYNTHESE BILAN DES ACTIONS 2020</b> .....	<b>31</b>
<b>C.1. TEMPS TRAVAILLES SUR L'ANIMATION NATURA 2000 POUR CETTE ANNEE</b> .....	<b>31</b>
<b>C.2. GRAPHIQUE DU BILAN DE L'ANIMATION NATURA 2000 DE CETTE ANNEE</b> .....	<b>35</b>
<b>D. ANNEXES</b> .....	<b>37</b>

## A. PRÉAMBULE

---

### A.1. Rappel du contexte

Le site Natura 2000 D4-FR8201677 « Milieux alluviaux du Rhône aval » a fait partie du site-pilote « Moyenne Vallée du Rhône et basses vallées de la Drôme et du Roubion ». Il était composé de quatre sites pouvant faire partie du réseau Natura 2000, présentant un caractère alluvial commun : I33 – Ile de la Platière et sites périphériques, D4- Milieux alluviaux du Rhône aval, D5- Basse vallée de la Drôme et D6 – Basse vallée du Roubion. Ce programme LIFE lancé en 1996 a permis de réaliser le premier Document d'Objectifs (DOCOB) du site validé en décembre 1998.

L'association des Amis de l'île de la Platière, s'est vu confié le rôle d'opérateur local.

Dès septembre 1997, le préfet coordonnateur de l'Ardèche propose le site Natura2000 D4-FR8201677« Milieux alluviaux du Rhône aval » au ministère comme pSIC (proposition de Site d'Importance Communautaire). En octobre 1997, le site D4 est également proposé comme pSIC auprès de la commission Européenne.

C'est finalement le 19 juillet 2006 que le site Natura2000 D4-FR8201677 « Milieux alluviaux du Rhône aval » est intégré en SIC (1ère publication par l'Union européenne), au titre de la directive « Habitats, Faune, Flore ».

En 2004, la mise en œuvre du DOCOB est réalisée et en 2007, la mise à jour du DOCOB du site est validée.

L'arrêté ministériel du 17 octobre 2008 désigne en droit français, le site Natura 2000 D4-FR8201677 « Milieux alluviaux du Rhône aval » comme ZSC (Zone Spéciale de Conservation) au titre de la Directive « Habitats, Faune, Flore ».

Le décret du 25 avril 2012 désigne le préfet de l'Ardèche, pour une durée de cinq ans, préfet coordonnateur du site Natura 2000 milieux alluviaux du Rhône aval (zone spéciale de conservation FR 8201677), dans les départements de l'Ardèche et de la Drôme.

Jusqu'en juillet 2017, l'association des Amis de l'île de la Platière (AAIP) a été en charge de la mise en œuvre du Document d'Objectifs (DOCOB). En juillet 2017, l'AAIP fusionne avec le Conservatoire d'espaces naturels Isère qui reprend l'animation du site Natura 2000 D4-FR8201677 « Milieux alluviaux du Rhône aval ».

Depuis janvier 2019, la commune de Le Pouzin (07) a repris l'animation du site Natura 2000 D4-FR8201677 « Milieux alluviaux du Rhône aval » en septembre 2018 avec l'arrivée début janvier 2019 d'une deuxième animatrice sur la structure animatrice.

### A.2. Structure animatrice : Mairie de Le Pouzin

La Mairie de Le Pouzin porte l'animation de sites Natura 2000 depuis 2009. Actuellement elle est la structure animatrice de trois sites Natura 2000 ZPS12-FR8212010 « Printegarde », B25-FR 8201669 « Rompon-Ouvèze-Payre » et D4 FR8211677 « Milieux alluviaux du Rhône aval ».

L'animation du site Natura 2000 D4-FR8201677 « Milieux alluviaux du Rhône aval » a été reprise par la Mairie de Le Pouzin en septembre 2018. En 2020, Monsieur Alain Martin maire de Le Pouzin depuis 1989 et Président du comité de pilotage (COFIL) du site de Milieux alluviaux du Rhône aval a achevé son mandat pour laisser la place à Monsieur Christophe Vignal. Le départ de M. Alain Martin implique

une élection de la Présidence du COPIL. Cette élection n'a pas pu être organisée en 2020 du fait de l'annulation des COPILs à cause des mesures sanitaires liées à la COVID-19.

La chargée de missions de « Milieux alluviaux du Rhône aval » anime aussi la Zone Spéciale de Conservation « Printegarde » FR 821 2010.

### Amanda COCQUELET

Chargée de mission Natura 2000  
Mairie de Le Pouzin  
3 avenue Marcel Nicolas 07250 Le Pouzin  
[a.cocquelet@lepouzin.fr](mailto:a.cocquelet@lepouzin.fr)  
04.75.63.81.48 / 06.33.82.81.32

### A.3. Site Natura 2000 FR 8201677 « Milieux alluviaux du Rhône aval »

**SUPERFICIE** : 2111 ha

**DEPARTEMENTS** : Ardèche (44 %), Drôme (56%)

**COMMUNES 07** : Arras-sur-Rhône, Baix, Beauchastel, Bourg-Saint-Andéol, Cruas, Le Pouzin, Saint-Just-d'Ardèche, Saint-Marcel-d'Ardèche, Saint-Montan, Vion, Viviers, La Voulte-sur-Rhône.

**COMMUNES 26** : Châteauneuf-du-Rhône, Donzère, Érôme, Étoile-sur-Rhône, Gervans, Livron-sur-Drôme, Loriol-sur-Drôme, Pierrelatte, Saulce-sur-Rhône, Serves-sur-Rhône, Les Turrettes.

**REGIONS BIOGEOGRAPHIQUES** : Méditerranéenne : 100 %

### A.4. Habitats Natura 2000 recensés

Tableau 1 : Habitats d'intérêt communautaire recensés sur le site « Milieux alluviaux du Rhône aval » (\*habitats prioritaires)

Habitats naturels d'intérêt communautaire	Code Natura 2000
Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et-ou des Isoeto-Nanojuncetea	3130
Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition	3150
Rivières permanentes méditerranéennes à <i>Glaucium flavum</i>	3250
Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion	3260
Rivières avec berges vaseuses avec végétation du Chenopodion rubri p.p. et du Bidention p.p.	3270
<b>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)</b>	<b>6210*</b>
<b>Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*</b>	<b>91E0*</b>
Forêts mixtes à <i>Quercus robur</i> , <i>Ulmus laevis</i> , <i>Ulmus minor</i> , <i>Fraxinus excelsior</i> ou <i>Fraxinus angustifolia</i> , riveraines des grands fleuves (Ulmenion minoris)	91F0
Forêts-galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i>	92A0

La cartographie des habitats a été réalisée entre 2010 et 2016. Le Conservatoire Botanique Nationale l'a validé en 2018.

Source : FSD (mise à jour 01-08-2017)

## A.5. Espèces Natura 2000 recensées

Tableau 2 : Tableau des espèces d'intérêt communautaire recensées sur le site « Milieux alluviaux du Rhône aval »

Groupe	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Code Natura 2000	Annexe où est inscrite l'espèce			Autres catégories		
				II	IV	V	Liste rouge nationale	Convention internationale	Enjeux local
<b>Amphibien</b>	<i>Alytes obstetricans</i>	Alyte accoucheur	197		x				
	<i>Pelodytes punctatus</i>	Pélodyte ponctué	252					x	x
	<i>Bufo bufo</i>	Crapaud commun	259					x	
	<i>Bufo calamita</i>	Crapaud calamite	267		x				
	<i>Hyla meridionalis</i>	Rainette méridionale	292		x				
	<i>Rana dalmatina</i>	Grenouille agile	310		x				
	<i>Lissotriton helveticus</i>	Triton palmé	444432					x	
	<i>Pelophylax kl. Esculentus</i>	Grenouille commune	444440			x			
	<i>Pelophylax ridibundus</i>	Grenouille rieuse	444443			x			
	<b>Autre mammifère</b>	<i>Castor fiber</i>	Castor d'Europe	1337	x				
<i>Lutra lutra</i>		Loutre d'Europe	1355	x					
<b>Chiroptère</b>	<i>Eptesicus serotinus</i>	Sérotine commune	60360		x				
	<i>Myotis nattereri</i>	Murin de Natterer	60408		x				
	<i>Nyctalus leisleri</i>	Noctule de Leisler	60461		x				
	<i>Nyctalus noctula</i>	Noctule commune	60468		x				
	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Pipistrelle commune	60479		x				
	<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	Pipistrelle pygmée	60489		x				
	<i>Pipistrellus nathusii</i>	Pipistrelle de Nathusius	60490		x				
	<i>Hypsugo savii</i>	Vespère de Savi	60506		x				
	<i>Plecotus auritus</i>	Oreillard roux	60518		x				
	<i>Plecotus austriacus</i>	Oreillard gris	60527		x				
	<i>Tadarida teniotis</i>	Molosse de Cestoni	60557		x				
	<i>Myotis alcaethoe</i>	Murin d'Alcaethoe	79299		x				
	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Pipistrelle de Kuhl	79303		x				

Groupe	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Code Natura 2000	Annexe où est inscrite l'espèce			Autres catégories		
				II	IV	V	Liste rouge nationale	Convention internationale	Enjeu local
Chiroptère	<i>Myotis daubentonii</i>	Murin de Daubenton	200118		x				
	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Petit rhinolophe	1303	x					
	<i>Miniopterus schreibersii</i>	Minioptère de Schreibers	1310	x					
	<i>Myotis capaccinii</i>	Murin de Capaccini	1316	x					
	<i>Myotis emarginatus</i>	Murin à oreilles échancrées	1321	x					
	<i>Myotis myotis</i>	Grand Murin	1324	x					
	<i>Barbastella barbastellus</i>	Barbastelle d'Europe	5564	x					
	<i>Myotis blythii</i>	Petit Murin	5749	x					
	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand rhinolophe	5817	x					
	Flore	<i>Anacamptis coriophora</i>	Orchis punaise	82282					
<i>Astragalus cicer</i>		Astragale pois-chiche	84817						x
<i>Butomus umbellatus</i>		Butome en ombelle	87136						x
<i>Ceratophyllum submersum</i>		Cératophylle submergé	90222						x
<i>Epipactis fibri</i>		Helléborine des castors	96443						x
<i>Euphorbia palustris</i>		Euphorbe des marais	97601						x
<i>Hydrocharis morsus-ranae</i>		Hydrocharis morène	103120						x
<i>Inula britannica</i>		Inule britannique	103598						x
<i>Ludwigia palustris</i>		Ludwigie des marais	106747						x
<i>Najas marina</i>		Grande Naïade	109213						x
<i>Nymphoides peltata</i>		Faux Nénuphar	109769						x
<i>Ophrys arachnitiformis</i>		Ophrys Araignée	110341						x
<i>Poa palustris</i>		Pâturin des marais	114312						x
<i>Ranunculus circinatus</i>		Renoncule en crosse	116979						x
<i>Ranunculus parviflorus</i>		Renoncule à petites fleurs	117156						x

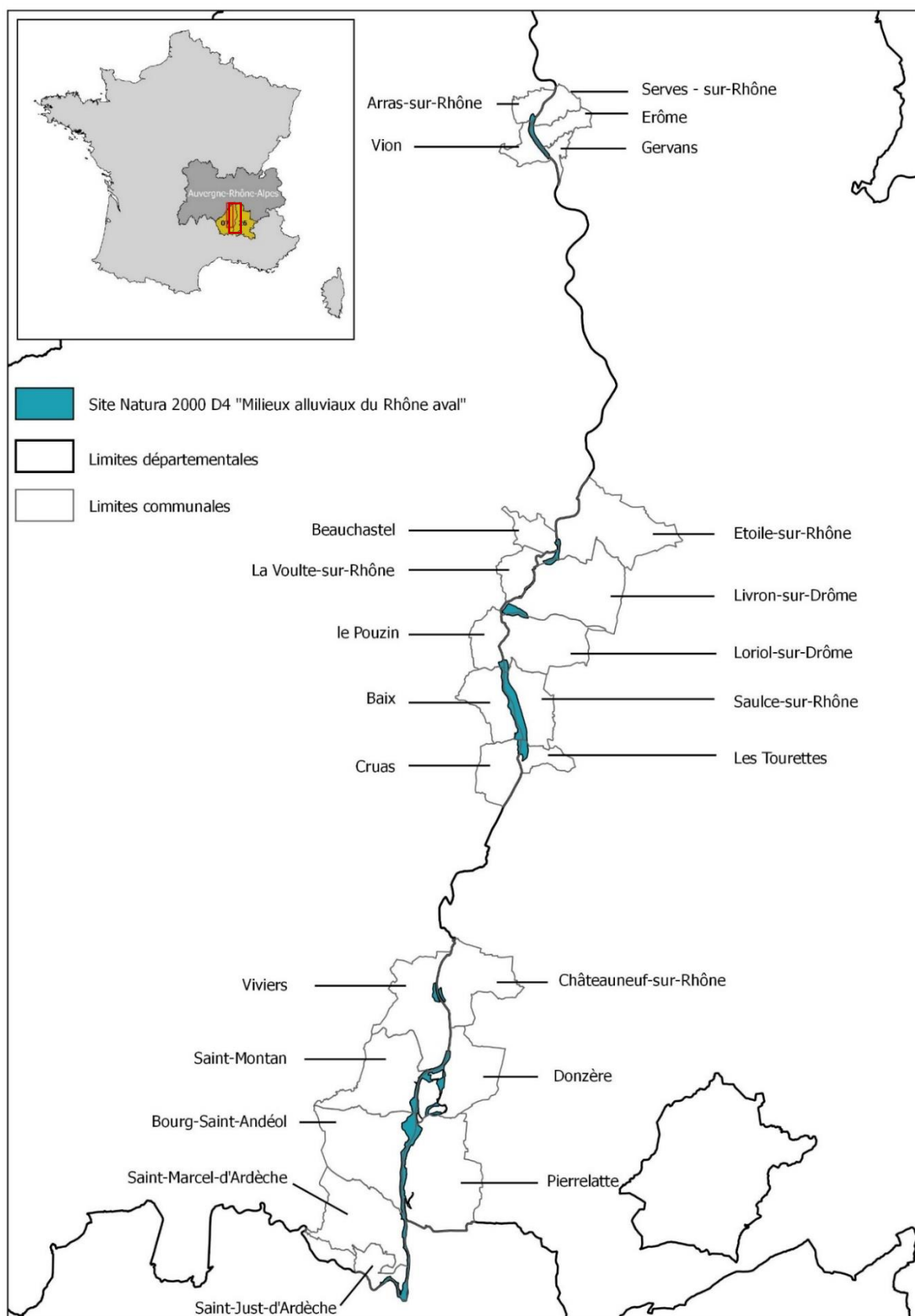
Groupe	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Code Natura 2000	Annexe où est inscrite l'espèce			Autres catégories		
				II	IV	V	Liste rouge nationale	Convention internationale	Enjeux local
Flore	<i>Ranunculus sceleratus</i>	Renoncule scélérate	117224						x
	<i>Schoenoplectus triqueter</i>	Scirpe triquètre	121556						x
	<i>Sparganium emersum</i>	Rubanier émergé	124407						x
	<i>Utricularia australis</i>	Utriculaire élevée	128307						x
	<i>Valerianella coronata</i>	Valerianella coronata	128462						x
	<i>Zannichellia palustris</i>	Zannichellie des marais	130599						x
Invertébré	<i>Zerynthia polyxena</i>	La Diane	8267		x				
	<i>Ischnura pumilio</i>	Agrion nain	65115						x
	<i>Coenagrion pulchellum</i>	Agrion joli	65145				x		x
	<i>Platycnemis acutipennis</i>	Agrion orangé	65179						x
	<i>Platycnemis latipes</i>	Agrion blanchâtre	65182						x
	<i>Sympetrum pedemontanum</i>	Sympétrum du Piémont	65308				x		x
	<i>Sympetrum depressiusculum</i>	Sympétrum déprimé	65318				x		x
	<i>Sympetrum vulgatum</i>	Sympétrum vulgaire	65348				x		x
	<i>Cordulia aenea</i>	Cordulie bronzée	65376						x
	<i>Boyeria irene</i>	Aeschne paisible	65412						x
	<i>Aeshna isocetes</i>	Aeschne isocèle	199909						x
	<i>Gomphus simillimus</i>	Gomphe semblable	653291						x
	<i>Oxygastra curtisii</i>	Cordulie à corps fin	1041	x					
	<i>Coenagrion mercuriale</i>	Agrion de Mercure	1044	x					
	<i>Gomphus graslinii</i>	Gomphe de Graslin	1046	x					
	<i>Lucanus cervus</i>	Lucan Cerf-volant	1083	x					
	<i>Cerambyx cerdo</i>	Grand Capricorne	1088	x					
Poisson	<i>Anguilla anguilla</i>	Anguille d'Europe	66832				x	x	
	<i>Alburnoides bipunctatus</i>	Ablette spirilin	67104					x	
	<i>Barbus barbus</i>	Barbeau fluviatile	67143			x			
	<i>Chondrostoma nasus</i>	Nase commun	67220				x		
	<i>Silurus glanis</i>	Silure glane	67585						



Groupe	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Code Natura 2000	Annexe où est inscrite l'espèce			Autres catégories		
				II	IV	V	Liste rouge nationale	Convention internationale	Enjeux local
<b>Poisson</b>	<i>Esox lucius</i>	Brochet	67606					x	
	<i>Salaria fluviatilis</i>	Blennie fluviatile	70014				x		
	<i>Petromyzon marinus</i>	Lamproie marine	1095	x					
	<i>Lampetra planeri</i>	Lamproie de Planer	1096	x					
	<i>Alosa fallax</i>	Alose feinte	1103	x					
	<i>Barbus meridionalis</i>	Barbeau méridional	1138	x					
	<i>Zingel asper</i>	Apron du Rhône	1158	x					
	<i>Cottus gobio</i>	Chabot commun	1163	x					
	<i>Rhodeus amarus</i>	Bouvière	5339	x					
	<i>Telestes souffia</i>	Blageon	6147	x					
	<i>Parachondrostoma toxostoma</i>	Toxostome	6150	x					
	<b>Reptile</b>	<i>Lacerta bilineata</i>	Lézard à deux raies	77619		x			
<i>Podarcis muralis</i>		Lézard des murailles	77756			x			
<i>Hierophis viridiflavus</i>		Couleuvre verte et jaune	77949		x				
<i>Natrix maura</i>		Couleuvre vipérine	78048				x	x	
<i>Natrix natrix</i>		Couleuvre helvétique	78064		x				

Source : FSD (mise à jour 01-08-2017)

## A.6. Localisation du site Natura 2000



## A.7. Les enjeux identifiés

Malgré les aménagements successifs du fleuve, la vallée du Rhône possède encore des enjeux de biodiversité importants :

- Les milieux humides présentent de façon générale un grand intérêt écologique, par la diversité des espèces qui peuvent y vivre ou par leur forte production biologique. Le fleuve constitue l'axe de vie de la vallée, permettant de nombreux échanges et transfert de population. Les bras secondaires appelés « îlons », vestiges de la phase de tressage, constituent un élément fondamental de la vallée : refuges, lieu de reproduction et sources d'alimentation pour de nombreuses espèces. Le site Natura 2000 compte de vastes surfaces d'autres milieux humides, qui peuvent souvent abriter des espèces animales citées en annexe II de la directive (castor, poissons, odonates...) : le fleuve lui-même, les berges du fleuve couvertes de graviers ou de hautes herbes, les vasières et roselières.
- Le site Natura 2000 « Milieux alluviaux du Rhône aval » présente notamment les derniers massifs de forêt alluviale non protégée de la vallée du Rhône. La forêt alluviale se définit par sa relation avec le fleuve : sol constitué de limons, sables ou graviers, influence des inondations, alimentation en eau par la nappe phréatique... Les arbres les plus abondants ou les plus typiques sont les peupliers, saules et frênes. Véritables réservoirs de biodiversité, ces formations boisées à l'interface entre terre et eau assurent une multitude de fonctions écologiques, utiles à l'équilibre des milieux et à l'homme. Il s'agit aussi d'un habitat naturel rare en Europe qui subit une réduction importante de ses surfaces.
- Le site Natura 2000 « Milieux alluviaux du Rhône aval » compte les dernières prairies alluviales de la vallée du Rhône, témoins d'une activité intense des cours d'eau avant les aménagements (zones pionnières après érosion), mais également des pratiques agro-pastorales en vigueur jusque dans les années 1960. A l'heure actuelle, la réduction de la dynamique des cours d'eau, conjuguée à l'arrêt de l'entretien traditionnel (pâturage, fauche), conduisent à la disparition des prairies par évolution spontanée vers des stades boisés ou par conversion en terres labourées.

Tous les enjeux du site Natura 2000 « Milieux alluviaux du Rhône aval » sont visible sur le FSD mise à jour en 2017 (<https://inpn.mnhn.fr/docs/natura2000/fsdpdf/FR8201677.pdf>).

## **B. BILAN D'ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2020**

---

### **B.1. Mise en œuvre de la contractualisation**

Aucun contrat n'a été mis en œuvre sur le site Natura 2000 « Milieux alluviaux du Rhône aval » cette année.

**B.1.1.** Accompagnement du PAEc (hors animation spécifique du PAEc lorsqu'elle est financée via un autre dossier)

**B.1.2.** Assistance technique et administrative aux bénéficiaires

**B.1.3.** Suivi des opérations et bilan des actions contractuelles

### **B.2. Mise en œuvre des actions non contractuelles (travaux-interventions éventuels hors contrats)**

Aucune action non contractuelle a été mise en œuvre cette année.

**B.2.1.** Prise de contacts avec des cofinanceurs, organisation ou participation à des réunions

**B.2.2.** Participation - promotion de mesures administratives et réglementaires

**B.2.3.** Participation - promotion de mesures foncières

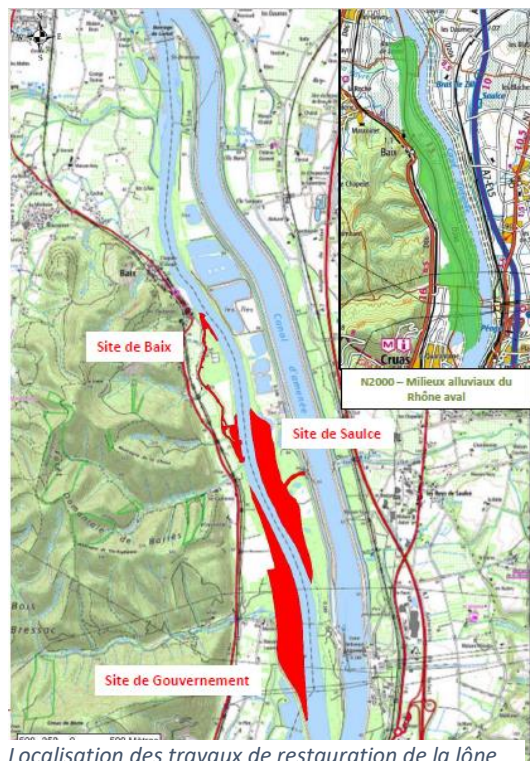
**B.2.4.** Préparation - contribution à la rédaction de cahiers de charges, de formations

**B.2.5.** Travaux - Expérimentations éventuels hors contrat

## B.3. Assistance évaluation des incidences, veille écologique

### B.3.1. Information, porter à connaissance - Conseils porteurs de projet

#### Projet de restauration de la masse d'eau de Baix-Logis-Neuf par la CNR



Localisation des travaux de restauration de la lône de Baix et des emprises des projets de restauration des sites de Saulce et Gouvernement (Source : carte de présentation du projet de CNR - janvier 2020)

Dans le cadre du SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux) une étude d'opportunité (soit une étude de faisabilité) avait été réalisée en 2016 sur 21 sites du Rhône pour identifier des sites prioritaires. La masse d'eau de Baix-Le-Logis-Neuf avait été identifiée comme site prioritaire avec le **site de Baix (Géronton), le site de Saulce et le site de Gouvernement**. La totalité des sites est localisée sur le périmètre du site Natura 2000 « Milieux alluviaux du Rhône aval ». Pour le site de Baix (lône de Géronton) le projet doit être initié à partir de septembre 2020. Pour les deux autres sites, le projet est en instruction.

L'animatrice s'est rendue à deux réunions de présentation de ce projet organisée par la CNR le 21 janvier 2020 (Mairie de Le Pouzin) et le 10 mars 2020 (Mairie de Baix). Au cours des échanges sur le site de « Géronton », l'animatrice a veillé à la bonne prise en compte des habitats et des espèces d'intérêt communautaires. Les enjeux « forêt alluviale » sont directement concernés par ce projet avec l'abatage d'arbres dans le lit de la lône. L'animatrice a questionné la CNR sur les mesures de précaution prises pour le

cortège d'espèces de chiroptères (en sachant que les travaux sont réalisés hors période sensible). Des mares vont aussi être détruites lors des travaux de restauration. L'animatrice a demandé si des actions de « sauvetage » étaient prévues. Par ailleurs le site de la lône de Géronton est très touché par des espèces envahissantes comme la Renoué du Japon ou la Grande naïade. L'animatrice a apporté une attention particulière sur le mode de gestion prévue pour ces espèces au cours des travaux. Enfin l'animatrice a pu échanger avec la CNR sur la gestion de la fréquentation du public et des acteurs locaux (pêcheurs notamment) sur les pistes ouvertes pour le chantier.

Concernant le site de « Saulce », la CNR a demandé s'il était possible d'utiliser la prairie en mesure de compensation (« Maintien d'un milieu semi-ouvert » suite aux travaux du site industriel fluvial de Le Pouzin) pour y traiter la Renoué. L'animatrice a sollicité la DREAL pour apporter une réponse officielle à la CNR. La DREAL a répondu qu'il n'était pas d'usage d'impacter les mesures compensatoires prescrites dans un arrêté préfectoral. Les mesures compensatoires sont mises en œuvre de façon à garantir leur fonctionnalité de manière pérenne. Un changement de la séquence Eviter Réduire Compenser pouvant faire l'objet d'un nouveau dossier de dérogation espèces protégées.

### Projet de restauration des milieux alluviaux du site du Chambon



Localisation des secteurs de restauration  
(source : présentation CNR)

Dans le même contexte de restauration de la masse d'eau de Baix-Logis-Neuf le site du Chambon est constitué de trois secteurs de restauration.

L'animatrice a participé à une journée de travail organisée le 7 juillet 2020 par la CNR. Une première partie s'est déroulée durant la matinée en salle. Après présentation du projet, les participants ont travaillé en groupe sur les différents scénarios pour chacun des sites autour de 3 thématiques : la perte et le gain des différents habitats et espèces, la projection des scénarios dans le temps, la valorisation et la prise en compte des différents usages et paysages. L'animatrice faisait partie du groupe de travail sur le site des casiers de Vion. L'après-midi a été consacrée à une visite sur le terrain pour une meilleure appréhension des enjeux et des contraintes. Suite à cette journée et à l'impression globale des échanges, l'animatrice a envoyé un mail à la CNR pour lui faire part de deux choses.

Concernant la 1<sup>ère</sup> thématique elle a attiré l'attention sur l'enjeu des ripisylves dont les forêts matures. Il a été mis en avant lors de la réunion de travail que l'état de conservation devait être mis en face à



Sortie sur le terrain suite aux groupes de travail  
(Source : compte-rendu de la journée de travail de la CNR)

face avec le niveau d'enjeux des milieux. L'animatrice a proposé de réfléchir à des indicateurs prenant en compte certains cortèges comme les chiroptères pour ne pas perdre de vue la notion d'habitat d'espèces dans l'évaluation de l'état de conservation. Elle rappelle que si ces forêts sont détruites il faudra prévoir des mesures de compensation avec des arbres de gros diamètre. En effet un rajeunissement des forêts est une bonne chose mais il faut aussi veiller à conserver une continuité écologique boisée le long de l'axe rhodanien. Concernant la 3<sup>ème</sup> thématique visant la valorisation et la prise en compte des usages et usagers, l'animatrice met en garde sur la vision d'opportunité que peuvent avoir des collectivités locales

quant à l'aménagement des bords de Rhône.

### Projet de rajeunissement des boisements alluviaux sur la Direction Territoriale Rhône-Isère par la CNR

L'animatrice a été contactée par le bureau d'étude en charge d'une pré-étude environnementale dans le cadre d'un projet de rajeunissement des boisements de la DTRI entre la Drôme et l'Ardèche. Sur le site de Printegarde toutes les communes sont concernées. L'animatrice a fourni au bureau d'étude la cartographie des habitats du site et les données ornithologiques acquises à travers les différents suivis et études menés sur le site. Concernant les données castor, elle a orienté son interlocuteur vers l'association Castor et Homme.

L'animatrice a aussi échangé avec la CNR à ce sujet au mois de novembre. Un rapport d'étude est attendu pour la fin de l'année 2020 et devrait mettre en évidence l'utilisation des boisements par les espèces présentes sur le linéaire concerné. L'animatrice a rappelé que la ripisylve était un enjeu majeur de la vallée du Rhône et que sa destruction engendrerait des mesures de compensation.

### B.3.2. Réponse aux demandes d'info ou d'avis des administrations

#### Projet de restauration de la masse d'eau de Baix-Logis-Neuf par la CNR

Dans le cadre du projet de restauration de la marge alluviale sur la commune de Baix (lône de Géronton), la DREAL a sollicité la mairie de Le Pouzin pour donner son avis en tant que commune voisine. L'animatrice a échangé avec les élus sur les enjeux environnementaux liés à ces travaux en abordant notamment le sujet de prévention des inondations et de la reconnexion des nappes avec le Rhône. Elle a aussi rédigé une note à la DREAL en mettant un point de vigilance sur l'enjeu chiroptère et castor en lien avec la forêt alluviale, ainsi que sur les sauvetages à prévoir sur les mares existantes et qui vont être détruites.

#### Travaux de dragage CNR sur la Drôme

La DDT de la Drôme a demandé à l'animatrice son avis sur une évaluation des incidences concernant des travaux de dragage sur la confluence Drôme. Ces travaux concernent les sites « Printegarde » et « Milieux alluviaux du Rhône aval ». La dernière intervention sur ce secteur date de la période 2012-2014. Dans l'évaluation des incidences le profil d'intervention prend en compte les formations végétales en berge. La CNR mentionne aussi un suivi de la végétation après travaux sur plus de 7 ans. Le castor d'Eurasie, la loutre d'Europe, l'avifaune et le cortège piscicole sont pris en compte dans l'évaluation. L'animatrice n'a pas émis d'avis défavorable mais a toutefois posé des incertitudes sur l'impact réel des travaux sur la grande roselière.

#### Manifestations sportives

La DDT de la Drôme a sollicité l'animatrice pour avis sur le projet d'un championnat de France de raids multi-sports qui devait se dérouler en Drôme-Ardèche du 16 au 18 octobre 2020 aux abords du site Natura 2000 « Milieux alluviaux du Rhône aval » en partie sur la commune de Donzère. Après avoir étudié l'évaluation d'incidence, l'animatrice a apporté quelques préconisations concernant :

- La matérialisation des zones d'accès au public et aux bateaux (notamment sur le départ et l'arrivée) afin d'éviter le piétinement,
- La limitation du niveau sonore de la sono ou des hauts-parleurs dans les périmètres de départ/d'arrivée,
- La délimitation de l'aire d'évolution des bateaux avec notamment l'accostage uniquement sur les rampes d'accès aménagées.

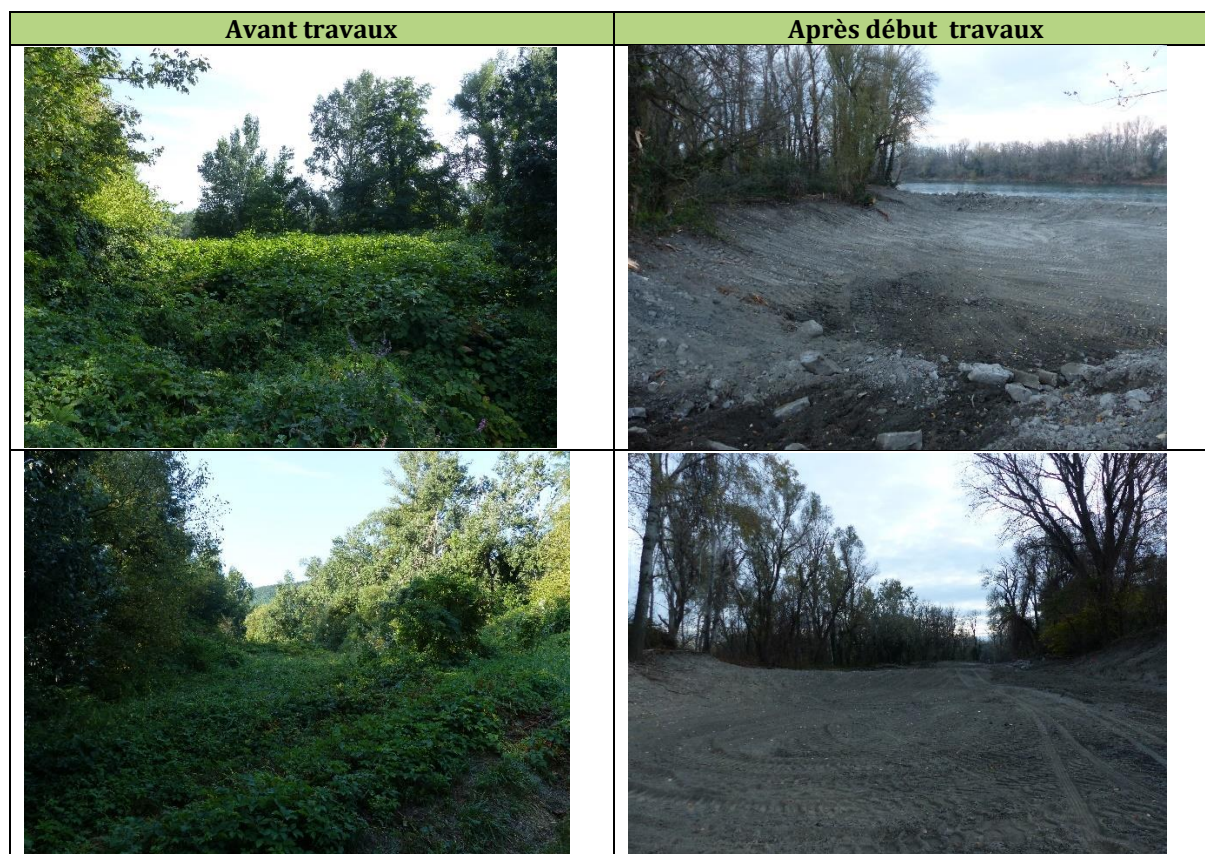
La manifestation devant se dérouler en dehors des périodes sensibles de reproduction des espèces, l'incidence résultante devait être minime.

### B.3.3. Veille locale et alerte

L'animatrice a effectué cette année plusieurs sorties sur le terrain en privilégiant les secteurs qu'elle n'avait pas visités en 2019 (Arras-sur-Rhône et le Vieux Rhône de Gervans, sud de Baix et Cruas, les îles du Rhône à Châteauneuf-sur-Rhône et l'île de la Roussette à Viviers).

### Projet de restauration de la masse d'eau de Baix-Logis-Neuf par la CNR

L'animatrice a réalisé deux sorties avant (13/08/2020) et après (26/11/2020) le début des travaux de restauration de la masse alluviales de Baix-Logis-Neuf. La deuxième sortie a permis de relever une coupe dans la forêt alluviale en rive droite à l'entrée de la lône de Géronton. Sur l'arrêté autorisant les travaux il est renseigné à cette endroit une piste existante pouvant être empruntée pour le chantier. Or avant travaux, cette forêt présentait un chemin monotrace et non une piste. L'animatrice a aussi noté des peupliers marqués sur le bord de route sur ce secteur. Ces peupliers semblent plus ou moins dépérissant selon les pieds. Toutes ces observations ont été signalées dans un compte-rendu transmis à la DDT Ardèche.



### Restauration de prairies alluviales à Châteauneuf-du-Rhône









Dans le cadre du projet de la centrale photovoltaïque sur la zone d'activité « Parc industriel Rhône Vallée » de Le Pouzin, l'entreprise CN'AIR s'est engagée à mettre en œuvre une mesure d'accompagnement consistant à la restauration et à l'entretien de deux anciennes prairies alluviales d'une surface totale d'1 ha en zone Natura 2000 à Châteauneuf-du-Rhône. Les travaux de restauration ont commencé le 17 février 2020.

Le 13 février 2020 l'animatrice s'est rendue à la réunion de terrain « avant travaux » organisée par la CNR avec l'ONF (maitre d'œuvre de la restauration). L'animatrice était présente pour vérifier que les modalités initialement prévues dans le cahier des charges étaient bien respectées (marquage des arbres à conserver, identification des placettes d'export des troncs de gros diamètre). L'animatrice a réexpliqué à la CNR et à l'ONF les mesures à prendre pour les arbres à enjeu chiroptères qui devaient



être abattus. Elle a aussi rappelé l'intérêt de minimiser le broyage de la végétation sur la prairie afin de limiter l'enrichissement du sol. A noter que l'animatrice n'a pris aucune posture décisionnelle lors de cette rencontre. Le 5 mars 2020 l'animatrice s'est rendue sur le site pour constater les travaux réalisés. Certaines modalités du cahier des charges n'ont pas été complètement respectées. Notamment l'export des gros troncs en dehors des prairies n'a pas été systématique. L'animatrice a fait remonter ses observations aux autorités environnementales.

Le 12 octobre 2020, l'animatrice était présente sur le site pour la réunion d'avant-travaux de la deuxième phase d'intervention. Un bénévole LPO et professeur forestier au CEFA de Montélimar était présent. Cette réunion devait permettre de révéifier les modalités de la deuxième intervention consistant au broyage de la végétation et des rejets de l'année, et de l'écorçage des Robiniers. Suite à cette réunion l'animatrice a fait des recherches concernant la possibilité de mettre en place un contrat Natura 2000 de gestion de prairie alluviale dans ce contexte de mesure d'accompagnement et sur les modalités d'entretien à privilégier pour la suite. Après avoir échangé avec la DDT et la DREAL, l'animatrice a rapporté qu'un contrat Natura 2000 ne pourrait pas être mise en place du fait que la mesure d'accompagnement doit se suffire à elle-seule d'un point de vue financier. Pour le deuxième sujet l'animatrice a sollicité le Conservatoire Botanique Nationale Alpin. Elle a ensuite transmis les recommandations à la CNR.

Prairie	Avant 1 <sup>ère</sup> intervention (février 2020)	Après 1 <sup>ère</sup> intervention (mars 2020)	Avant 2 <sup>ème</sup> intervention (octobre 2020)	Après 2 <sup>ème</sup> intervention (novembre 2020)
Nord				
Sud				

#### [Aménagement des quais du Rhône sur la commune de Baix \(07\)](#)

La commune de Baix et la Communauté de communes Barrès-Coiron porte le projet d'aménagement des quais du Rhône sur la commune de Baix avec pour objectif d'intégrer le projet ViaRhôna à la dynamique de la commune et de valoriser les abords du Rhône.

Dans ce projet l'animatrice a suivi cette année l'avancée des travaux de dévoiement de la ViaRhôna et la valorisation des berges enrochées du Rhône ainsi que le projet du parc pédagogique des îlons qui concerne la forêt alluviale en amont de la îlon de Géronton. L'animatrice a rencontré le maire de Baix en octobre pour échanger sur ces sujets. Le dévoiement de la ViaRhôna a été finalisé au début de l'année 2020. L'animatrice est allée constater sur le site et à fait un retour à la DDT Ardèche. Pour la valorisation des berges du Rhône la mairie a décidé de changer de bureau d'étude. Ce dernier sera aussi chargé de proposer un aménagement du parc des îlons. La mairie de Baix souhaite intégrer le

plus tôt possible l'animatrice dans la conception de ces aménagements afin de prendre en compte les enjeux de biodiversité associés. La volonté de la commune de Baix est de garder la naturalité des berges du Rhône pour que les baixois et les usagers de la ViaRhôna puissent bénéficier des paysages associés au Rhône. La commune souhaiterait aussi mettre en place une mare pédagogique et des panneaux d'informations dans le parc des lînes pour sensibiliser le public. L'animatrice accompagnera la commune afin de préserver au maximum la forêt alluviale et les milieux alluvionnaires des bords de Rhône dans ce projet d'aménagement.



*Dévoisement de la ViaRhôna sur les berges du Rhône à Baix avant (photo de gauche) et après les travaux (photo de droite). Sur la photo de droite la piste aménagée est utilisée pour les travaux de restauration de la lîne de Gêronton.*

### Passé à poissons de Livron-sur-Drôme

A Livron-sur-Drôme, une passe à poissons permet à certaines espèces piscicoles (comme l'Apron du Rhône) de contourner un seuil d'1m80r. Lors d'une sortie sur le terrain le 9 mars 2020, l'animatrice a constaté que le bassin de dégrèvement (équivalant à une zone de dépôt de matériaux alluvionnaires en amont de la passe) était rempli de gravas alluvionnaires de gros diamètre. Cet état d'engrèvement ne permettait plus à la passe de remplir son rôle. L'animatrice a donc prévenu la CNR et les autorités environnementales. Un dragage pour nettoyer ce bassin devait être initié au printemps mais des complications administratives n'ont pas permis aux travaux d'être initiés. L'animatrice est retournée plus tard au printemps et a constaté que le bassin de repos constituant la rampe d'accès pour les poissons, était en eau. Le passage du seuil par cette passe était donc en partie possible par le cortège piscicole malgré l'engrèvement. Le 17 septembre 2020, le bassin de dégrèvement était dragué. Cette observation a été communiquée aux DDT Drôme et Ardèche.

Bassin engravé



Bassin dragué



### Coupe de peupliers

Lors d'une sortie de veille sur le terrain le 12 novembre 2020, l'animatrice a constaté au niveau de l'aire de pique-nique du seuil de Livron-sur-Drôme une coupe de plusieurs gros pieds de peuplier blanc. Les troncs avaient été laissés sur place, ce qui a permis le constat de leur état sénéscent avancé. Un rapport écrit avec photos a été transmis aux deux DDT Drôme et Ardèche par l'animatrice.



### Signalements de dépôts d'ordures

Lors des sorties de terrain pour des inventaires ou des veilles, l'animatrice relève systématiquement les dépôts d'ordures. Ces dépôts sont ensuite cartographiés puis signalés aux autorités des communes concernées et à la CNR lorsque ces dépôts sont sur le Domaine Public Fluvial. Ci-dessous les localisations des différents signalements sur le site en 2020.



## B.4. Amélioration des connaissances et suivis scientifiques (études et mise à jour des données du site)

### B.4.1. Amélioration - compléments de connaissance sur le site

#### Sorties de prospection de l'Apron du Rhône



*Apron du Rhône capturé puis relâché par l'OFB pour une mesure*

L'animatrice a participé à deux sorties de prospection de l'Apron du Rhône dans le lit de la Drôme. La première sortie, organisée par la Réserve Naturelle Nationale des Ramières du Val de Drôme, s'est déroulée le 17 septembre 2020 sur le périmètre de la réserve. Deux zones ont été prospectées : la frayère en amont de la commune de Livron-sur-Drôme et au niveau du seuil d'Alex. Un seul Apron au niveau de la frayère a été observé. Par ailleurs, sur ce même secteur la diversité piscicole était relativement plus importante qu'au niveau du seuil d'Alex. La seconde sortie s'est déroulée le 22 octobre 2020 dans le cadre du suivi des observatoires sur la rivière Drôme pour le Plan National d'Action de l'Apron réalisé par l'Office Française pour la Biodiversité. L'observatoire qui faisait

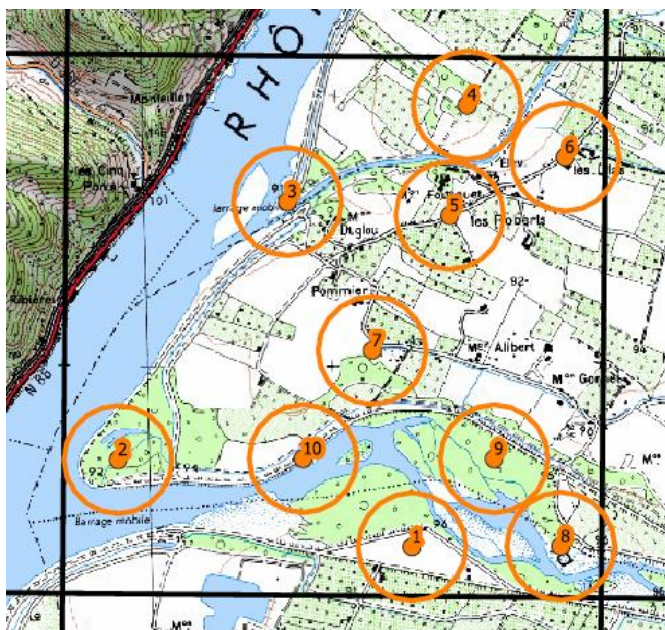
l'objet de cette prospection se situe en aval du seuil de Livron sur le site « Milieux alluviaux du Rhône aval ». Au total **35 Aprons ont été observés** (24 mesurant entre 50 et 80 mm et 11 entre 80 et 120mm). L'année dernière sur ce même observatoire 53 individus avaient été comptés. Ces deux sorties ont été effectuées la nuit pour pouvoir repérer les yeux brillants de l'Apron avec la lumière des lampes frontales en remontant le cours d'eau. A noter que la taille des poissons est estimée visuellement à travers l'eau. Pour l'animatrice ces deux sorties ont été l'occasion de s'initier à la détermination piscicole et de prendre contact avec les techniciens de l'OFB chargés du suivi de l'Apron sur la Drôme. L'animatrice a demandé à être prévenue de nouveau l'année prochaine pour participer au suivi sur ce même observatoire.

### B.4.2. Mesures de suivi (suivi des effets des mesures de gestion, de l'efficacité de mesures expérimentales)

Non mis en œuvre dans le cadre de l'animation de cette année.

### B.4.3. Évaluation (suivi de populations d'espèces, évolution des habitats, évaluation de l'état de conservation...)

#### Suivi Temporel des Oiseaux Communs – Echantillonnage Ponctuel Simple (STOC-EPS)



Cartographie des 10 points de comptage dans la maille sélectionnée pour le STOC-EPS (carte réalisée par A. Cocquelet)

Dans l'objectif de mieux connaître les populations d'oiseaux sur le site de « Milieux alluviaux du Rhône aval » et sur le site de « Printegarde », l'animatrice a initié en 2019 un inventaire suivant le programme de Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC) coordonné par le Muséum National d'Histoire Naturelle. Cet inventaire national a été conçu pour évaluer les variations spatiales et temporelles de l'abondance des populations nicheuses d'oiseaux communs. Il est basé sur des points d'écoute (le STOC-EPS, Echantillonnages Ponctuels Simples). Un plan d'échantillonnage a été établi par l'animatrice sur une maille de 2km<sup>2</sup> située au niveau de la confluence Drôme (carré n°260597).

Trois sorties ont été réalisées cette année : une sortie en mars (17/03), en avril (15/04) pour détecter les espèces dites précoces et en mai (14/05) pour les espèces dites tardives. Une matinée a ensuite été consacrée à la saisie des données des trois sorties. La mise en place de ce suivi est doublement intéressant puisque les résultats du programme STOC-EPS seront utilisés pour une étude d'efficacité de la démarche Natura 2000 demandée par la DREAL AURA.



Martin pêcheur d'Europe dans la roselière de la confluence Drôme

Résultats du Suivi Temporel des Oiseaux Communs réalisé sur le carré STOC n°260597 en 2020 (valeur maximale sur l'ensemble des passages)

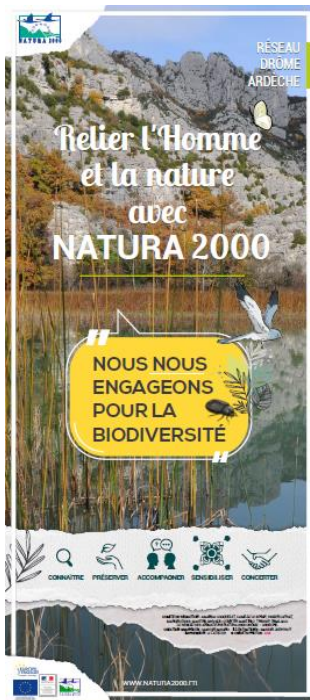
Nom espèce	Point 1	Point 2	Point 3	Point 4	Point 5	Point 6	Point 7	Point 8	Point 9	Point 10	Total général
Aigrette garzette	7					1				2	7
Bergeronnette grise								1		1	1
Bouscarle de Cetti	1	1	3							2	3
Bruant zizi					1			1			1
Buse variable									1		1
Canard colvert	2	1	2					2		5	5
Chardonneret élégant	1				1	2					2
Choucas des tours		1									1
Corneille noire		1	1	2		4	4	1	1	4	4
Coucou gris		1		1						1	1
Cygne tuberculé			2							43	43
Étourneau sansonnet	2	1		4			2				4
Fauvette à tête noire	1	1	2	2	2		1	1	3	1	3
Fauvette des jardins		1									1
Geai des chênes		1		1	1		1				1
Goéland leucophée								1		1	1
Grand Cormoran										2	2
Grande Aigrette					1						1
Grimpereau des jardins	1	1		1	1		1		1		1
Grive musicienne				2							2
Guêpier d'Europe						11					11
Héron cendré			2		1	1				2	2
Hirondelle rustique						4		11		2	11
Hypolaïs polyglotte		1									1
Loriot d'Europe		1		1	1						1
Martin-pêcheur d'Europe										1	1
Merle noir			2	1	2			1			2
Mésange bleue		1	1	1			1				1

Nom espèce	Point 1	Point 2	Point 3	Point 4	Point 5	Point 6	Point 7	Point 8	Point 9	Point 10	Total général
Mésange charbonnière	1	1	1	1	2	2	1	2	1	1	2
Mésange noire									1		1
Milan noir			1				1			1	1
Moineau domestique			1		2	7	1				7
Petit Gravelot								2			2
Pic épeiche	1	1		2			1	1	1	1	2
Pic vert	1		1	1	1	1	1			1	1
Pie bavarde					1	2					2
Pigeon ramier	1	3	1	1	3	1	5		1	4	5
Pinson des arbres	2	4	1	5	3	3	3		2	2	5
Pouillot véloce	1	1					1	1	3	1	3
Rosignol philomèle	1		1	1	1	1		1	1	1	1
Rougegorge familier	3	2	1	1	1		1	1	2	2	3
Rougequeue noir						1					1
Rousserolle effarvatte										1	1
Sterne pierregarin			1								1
Tourterelle des bois										2	2
Tourterelle turque						4	1				4
Verdier d'Europe	1			1			2			1	2
<b>Total général</b>	<b>7</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>11</b>	<b>5</b>	<b>11</b>	<b>3</b>	<b>43</b>	<b>43</b>

## B.5. Communication, sensibilisation et information (bulletins d'info, articles de presse, réunions publiques, sorties, site Internet ...)

### B.5.1. Actions de sensibilisation

#### Coordination du projet d'exposition Natura 2000 commune Drôme-Ardèche



*Panneau d'introduction de l'exposition (version non définitive)*

Le projet d'exposition commune Drôme-Ardèche est né d'une réunion de réseau interdépartemental des animateurs Natura 2000 en 2018.

En 2019, la gouvernance du projet a été établie. L'animatrice a rejoint Camille Lebihan (animatrice Natura 2000 à la Communauté de communes du Diois) pour coordonner le projet. Les prestataires (imprimeur, graphiste et illustratrice) ont été sélectionnés par le comité de rédaction. Un travail a été mené en comité de rédaction pour définir le format et le fond de l'exposition.

En 2020 le travail sur le fond de l'exposition a été réalisé en collaboration avec la graphiste et l'illustratrice et les membres du comité de rédaction. Le comité de rédaction s'est réuni plusieurs fois pour discuter les différents rendus des prestataires (le 28 janvier, le 11 mars, le 17 juin, le 18 novembre). Suite à ces réunions, les deux coordinatrices du étaient chargées de transmettre les consignes aux deux prestataires pour affiner le rendu de l'exposition. L'ensemble du réseau des animateurs s'est impliqué dans ce projet notamment pour l'illustration photographique de l'exposition des espèces et des habitats d'intérêt communautaire et emblématiques des différents sites drômois et ardéchois. Une version finalisée sortira au début de l'année 2021. Cette version fera l'objet d'une présentation en commission plénière à l'ensemble du réseau au début de l'année 2021 avec pour objectif son impression au printemps 2021. Ensuite une notice d'information sera rédigée pour permettre à l'exposition d'être animée au besoin par les animateurs du réseau.

#### Lettre d'information ardéchoise Terre de Nature



*Couverture Terre de Nature Ardèche 2020*

Depuis 2014, une lettre d'information sur les sites Natura 2000 et ENS : « Terre de Nature » (TDN), était rédigée par les animateurs du sud Ardèche. En 2018 le premier numéro de Terre de Nature nord et centre Ardèche avait été imprimé. La DREAL a appuyé une volonté d'un format unique en 2019 du Terre de Nature en Ardèche fruit de la collaboration étroite des ENS et de Natura 2000. Depuis fin 2018 la commune de Le Pouzin coordonne sa réalisation.

Le 18 janvier 2019, une commission plénière a permis de valider la gouvernance du projet, de présenter les différentes rubriques choisies ainsi que le chemin de fer et les choix de communication. Une répartition dans la rédaction des articles a été effectuée entre les différents animateurs. Le format retenu est un magazine de 20 pages.

Le premier numéro de la lettre Terre de Nature Ardèche a été imprimée et distribuée dans les foyers ardéchois en juillet 2020. L'animatrice a participé à la relecture.



### Présentation de la démarche Natura 2000

Le 14 février 2020 une après-midi dédiée à la rencontre entre élus, animateurs Natura 2000, institutions et partenaires a été organisée à Le Pouzin par Manon Eudes (animatrice du site « Rompon Ouvèze Payre » jusqu'en février 2020). L'objectif de cette rencontre était de valoriser le Grand Prix N2000 récompensant la mairie de Le Pouzin, la Communauté de communes Rhône-Crussol et le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, pour le portage d'un projet inter-sites au profit de la connaissance des chauves-souris. En introduction de cette après-midi, l'animatrice a présenté la démarche Natura 2000, son origine européenne jusqu'à sa mise en œuvre sur le territoire français à travers les structures animatrices, les animateurs et les outils de contrat et de charte. Elle a aussi présenté les trois sites Natura 2000 que porte la Mairie de Le Pouzin.

### Sortie avec le CEFA de Montélimar : découverte de la forêt alluviale et de la démarche Natura 2000

En début d'année l'animatrice a été sollicitée par un professeur du CEFA de Montélimar aussi naturaliste et bénévole à la LPO pour animer une sortie avec une classe de BTS en cursus forestier. L'idée était d'effectuer une sortie sur les îles du Rhône à Châteauneuf-du-Rhône. Le professeur souhaitait que l'animatrice présente son métier, la démarche Natura 2000 et les enjeux des forêts alluviales sur le Rhône. Cette sortie était prévue pour la mi-mai et n'a pas pu être réalisée du fait des conséquences de la crise sanitaire. Cette sortie sera reportée à 2021.

### Fête de la nature à Pierrelatte

Lors du dernier comité de pilotage du site Natura 2000 « Milieux alluviaux du Rhône aval », la société de chasse de Pierrelatte qui organise la Fête de la Nature depuis quelques années avait proposé à l'animatrice de tenir un stand sur le thème de son choix. L'animatrice s'était mise en relation avec l'association Castor et Homme pour animer un stand Natura 2000 sur le castor. L'objectif était de faire découvrir au grand public cette espèce des forêts alluviales du Rhône et les enjeux environnementaux qui l'accompagnent. Cette animation prévue initialement au mois de mai n'a pas pu avoir lieu à cause de la crise sanitaire.

### Organisation d'une soirée grand public sur les forêts alluviales et les ripisylves

Dans le cadre de l'animation des trois sites Natura 2000 portés par Le Pouzin, une part de la subvention pour l'année 2020 concernait l'organisation d'actions événementielles. Pour cela les deux animatrices du Pouzin ont souhaité communiquer sur deux habitats d'intérêt communautaire communs aux trois sites : les ripisylves et les forêts alluviales. Une soirée film-débat grand public devait être organisée au cinéma de Privas au mois de décembre 2020. Deux intervenants de la LPO et de France Nature Environnement étaient invités à cette soirée. Malheureusement, au vu des directives de confinement liés à la crise sanitaire, cet événement n'a pas pu être réalisé cette année. Une demande de prolongation pour cette part de la subvention a été acceptée par l'Etat pour permettre de reconduire l'organisation de cette soirée avant mi-avril 2021. Les animatrices ont donc poursuivi le travail de préparation et d'organisation avec les prestataires. Malgré ce report, il n'a pas été possible de réaliser cette soirée. Le temps de travail jusque-là fourni par les intervenants leur sera rémunéré. Aucun budget n'étant prévu pour cette action en 2021, les animatrices ont décidé de reporter cette soirée à 2022.

## B.5.2. Gestion de la fréquentation sur le site

### Accompagnement pour l'organisation d'une animation sur la biodiversité à Printegarde

Dans le cadre d'un projet départemental sur la biodiversité avec les collèges de la Drôme, la LPO Drôme-Ardèche en collaboration avec un accompagnateur indépendant de moyenne montagne souhaitaient organiser une sortie sur Printegarde à la fin du mois de mars avec le collège de Livron-sur-Drôme. L'animatrice a été contactée pour connaître les procédures d'intervention sur le site. La LPO 26 avait ciblé ce secteur pour l'observation d'oiseaux d'eau. L'animatrice a accueilli sur Printegarde les deux organisateurs pour leur présenter le site Natura 2000, la Réserve de Chasse et de Faune Sauvage, ainsi que leurs enjeux écologiques. L'animatrice a mis en garde contre le dérangement de l'avifaune aux abords de la roselière et a conseillé des points d'observation sur la rive droite en face de la roselière. Elle a aussi accompagné les organisateurs sur la passe à poissons de la Drôme pour en expliquer l'intérêt et le fonctionnement. La LPO a finalement décidé d'organiser la sortie sur ce secteur. La sortie a été annulée à cause de la crise sanitaire mais devrait être reportée à l'année 2021. A la demande des organisateurs, l'animatrice devrait y intervenir pour présenter le métier d'animateur Natura 2000, le site de Printegarde et les acteurs du site.

## B.6. Articulation de N2000 avec les autres politiques publiques (plans - programmes, documents d'aménagement, ENS, SAGE, etc.)

### B.6.1. Rencontre des acteurs

#### Rencontre et sensibilisation des élus à la démarche Natura 2000

Suite aux élections municipales de cette année, l'animatrice a pris contact avec l'ensemble des communes du site de Printegarde dans le but de présenter aux nouveaux élus la démarche Natura 2000, le rôle de l'animateur Natura 2000 et les outils de gestion. L'animatrice a ainsi rencontré les élus délégués à l'environnement et au développement durable de La Voulte-sur-Rhône, de Livron-sur-Drôme et Saulces-sur-Rhône, Arras-sur-Rhône, Cruas et Viviers. Concernant la mairie de Rompon, son maire est le Président de comité de pilotage de l'un des trois sites portés par la mairie du Pouzin (« Rompon, Ouvèze, Payre ») et est déjà en relation avec l'animatrice. Par ailleurs, il était prévu une intervention des deux animatrices du Pouzin en bureau élargi de la structure animatrice mais celle-ci sera reconduite en 2021 en cause la crise COVID-19. Ces rencontres ont été riche en échanges avec des élus qui globalement connaissent très peu le réseau Natura 2000. Dans certains cas comme à Viviers ou à Cruas, cette réunion a été l'occasion d'évoquer des initiatives de projets d'actions en faveur de l'environnement auquel l'animatrice pourra se joindre s'ils concernent le périmètre du site Natura 2000.

#### Réunion avec la Réserve Naturelle Nationale des Ramières du Val de Drôme

L'animatrice a rencontré en septembre la nouvelle conservatrice de la RNN des Ramières, Lucile Beguin. D'une superficie de 346ha, la RNN s'étend sur 10km le long de la rivière Drôme et sur laquelle se superpose le site Natura 2000 FR8210041 « Les Ramières du Val de Drôme ». L'intérêt de cette rencontre était donc multiple puisque le site des Ramières forme une continuité avec les sites de Printegarde et de Milieux alluviaux du Rhône aval qu'anime la chargée de mission avec des enjeux d'intérêt communautaire semblable. Les animatrices ont pu échanger concernant les missions de préservations des espèces et des habitats à travers notamment les suivis, la gestion des espèces

exotiques envahissantes et les actions de communication. Concernant la gestion de la Jussie, la RNN des Ramières envisage d'établir un partenariat avec une Maison Familiale Rural de la Drôme. Une collaboration avec l'animatrice de Printegarde pourrait être intéressante. Il faudrait pour cela prospecter l'ensemble du site pour y localiser les patches de la Jussie. Suite à cette rencontre, l'animatrice a été conviée à une sortie nocturne de prospection de l'Apron du Rhône dans le lit de la Drôme par la réserve.

## **B.6.2. Participation à des réseaux et programmes d'action en faveur de l'environnement**

### Plan National d'Action pour l'Apron du Rhône

L'animatrice a contacté la responsable du Plan National d'Action de l'Apron Marianne Georget pour échanger avec elle sur les plans de gestion en cours. Un nouveau plan d'action a été lancé pour une durée de 10 ans (2020-2030). Cet échange a permis à l'animatrice d'approfondir ses connaissances sur l'historique et l'écologie de cette espèce afin de mieux sensibiliser les acteurs et les usagers du site Natura 2000. La responsable du PNA pourra être sollicitée notamment lors du prochain comité de pilotage du site et des prochaines réunions de travail qui seront organisées pour la mise à jour du DOCOB du site de Printegarde et pour réfléchir à un suivi annuel en partenariat avec la Fédération de Pêche de la Drôme (Cf. DOCOB du site Milieux alluviaux du Rhône aval : Action SUIV1.3 – Mesure « Suivi annuel des populations d'Aprons sur la Drôme à Livron »). L'animatrice a aussi intégré en fin d'année le groupe de travail concernant le projet d'étude de faisabilité de restauration des confluences Ardèche et Drôme prévu dans une fiche action du PNA. Cette fiche action a pour objectif d'améliorer la fonctionnalité du milieu aquatique de ces deux secteurs stratégiques pour la reconnexion des populations et la recolonisation du fleuve Rhône. L'étude de faisabilité sera portée par le CEN. Les réunions pour définir le cahier des charges de cette étude devraient débuter en 2021.

### Diffusion des données naturalistes

#### - L'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN)

Chaque année, les animateurs Natura 2000 de l'Ardèche doivent verser les données naturalistes récoltées dans l'année à l'INPN au regard d'une mesure de la convention cadre de leur site Natura 2000. Cette démarche permet de mutualiser les données récoltées à l'échelle française afin d'assurer une diffusion des informations standardisées sur le patrimoine naturel français.

#### - Faune-France (coordonné par le Ligue de Protection des Oiseaux)

Dans le cadre du Suivi Temporel des Oiseaux Communs, l'animatrice doit rapporter sur la plateforme Faune France les données de l'année issues de la mise en place du protocole. L'animatrice rentre aussi régulièrement des données ponctuelles notées lors d'autres sorties sur le terrain. Cette diffusion permet de contribuer à une plateforme de connaissances plus démocratisée. A noter qu'en fin d'année, l'animatrice procède à une extraction des datas des 12 derniers mois afin de les transmettre à l'INPN et de les conserver en interne.

## Participation à des webinaires

### - Rencontre du réseau des acteurs des espaces naturels Rhône et Saône

Le 5 novembre 2020, l'animatrice a assisté à la présentation du bilan des 5 années du Plan Rhône-Saône II et aux perspectives pour le plan Rhône-Saône III. Ce plan est financé aujourd'hui à 100% par le FEDER. Grâce à ce plan se sont 600 ha de zones humides sur l'axe Rhône qui ont pu être restaurées soit 200ha de plus que l'objectif initial. Le témoignage de différents acteurs mobilisés sur divers thématiques a apporté à l'animatrice un regard sur plusieurs stratégies d'actions pour la restauration et la gestion de milieux naturels associés au Rhône.

### - Trame verte forestière

Le 2 décembre 2020, l'animatrice a participé au webinaire de restitution des 3 années de programme de la Trame verte forestière. Ce projet cofinancé par la région et le FEDER qui s'intègre dans le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) vise à améliorer les connaissances et mettre en cohérence les politiques publiques. Il s'est articulé autour de 3 questions : la connectivité des forêts à l'échelle des paysages, les enjeux de connectivité et les forêts anciennes et matures et enfin l'impact de la gestion forestière sur la connectivité. Les résultats de ces trois axes de recherche ont été présentés lors de cette journée. L'une des causes majeures de la perte de la biodiversité est la fragmentation et l'isolement des populations à cause de l'artificialisation des paysages. Les études menées dans le cadre de ce programme ont permis de montrer l'utilisation des corridors forestiers par les espèces et des outils de mise en œuvre de la trame verte forestière notamment en tenant compte du changement climatique. Par exemple, des outils sur système informatique géographique ont été développés pour permettre d'identifier dans les paysages les corridors primordiaux afin d'aider à les prises de décisions politiques.

La participation à des séminaires permet à l'animatrice de connaître de nouveaux acteurs/structures en lien avec des enjeux des sites Natura 2000 qu'elle anime. Par ailleurs les présentations et les échanges sont riches en information et apportent à l'animatrice des compléments de connaissance sur l'écologie mais aussi les programmes d'actions menées sur le territoire.

## **B.7. Gestion administrative et financière, gouvernance du site**

### **B.7.1. Préparation et tenue des copils, des groupes de travail, préparation des comptes-rendus**

Le comité de pilotage local du site devait initialement se dérouler le 3 novembre 2020 sur la commune de Baix. Néanmoins, en cause des mesures sanitaires de la crise COVID-19, le COPIL n'a pas pu avoir lieu. Il sera reporté au début de l'année 2021.

Le compte-rendu du COPIL de 2019 est fourni en annexe.

### **B.7.2. Préparation programme annuel, évaluation besoins financiers, marchés publics**

Dans le cadre de la demande de subvention pour l'année 2021, les animateurs d'Ardèche ont cette année produit un devis prévisionnel du temps alloué aux différentes opérations sur leur site pour l'année 2021. En ce qui concerne le site « Milieux alluviaux du Rhône aval », l'animatrice prévoit d'y consacrer 60% de son temps (en fonction des priorités) soit environ 766 heures de travail. Associé à ce devis, un plan d'actions a été rédigé par l'animatrice en concertation avec la DDT Ardèche et Sophie Coste-Durieux animatrice au Pouzin. De la même manière, un plan financier prévisionnel a été établi avec des dépenses qui seront partagées en 2021 entre les dépenses de rémunération, les frais de formations professionnelles et l'achat de service extérieur pour la création de plaquettes pour chacun des trois sites Natura 2000 portés par Le Pouzin.

### **B.8. Mises à jour du Docob**

Non initié cette année.

### **B.9. Suivi de la mise en œuvre du Docob - Bilans d'activité**

#### **B.9.1. Rapport d'activité annuel**

Chaque année, afin de présenter le bilan des actions et de l'animation mises en œuvre dans le cadre de la convention cadre pour l'animation locale de la démarche Natura 2000, l'animatrice du site Natura 2000 est chargée de rédiger un bilan d'activité et de restituer le temps de travail associé à chaque projet. Ce bilan permet de retracer l'année écoulée et de faire part des actions mis en œuvre au cours de l'année, ainsi que les participations aux démarches, études et autres projets de territoire, par l'animatrice. Du temps est ainsi consacré à sa rédaction et l'analyse quantitatif du temps de travail. Un bilan des dépenses est aussi dressé pour rendre compte de l'utilisation de la subvention annuelle pour l'achat de matériels de terrain, pédagogiques ou bibliographiques ainsi que pour l'organisation des actions évènementielles.

A noter que l'animatrice a passé beaucoup de temps dans le montage du dossier de demande de paiement pour la subvention 7.63 de l'année 2019, notamment pour le remplissage du tableau de suivi du temps de travail demandé par la DDT Ardèche. A noter d'ailleurs qu'une réunion a été organisée par la DDT Ardèche mi-juillet avec les animateurs Natura 2000 pour échanger sur l'optimisation de la fonctionnalité du tableau. Par ailleurs, suite au dépôt de ce même dossier de la demande de paiement, l'animatrice a dû apporter des précisions au dossier concernant le bilan quantitatif des heures de travail. Cette tâche a aussi demandé du temps de travail.

Par ailleurs une réunion de bilan annuel avec la structure animatrice a été organisée par la DDT Ardèche le 5 octobre. Lors de cet entretien, l'animatrice a présenté les actions qu'elle a menées sur les deux sites au cours de l'année 2020. Cette réunion était l'occasion pour le nouveau maire de la commune de le Pouzin M. Christophe Vignal d'appréhender les missions des animatrices et d'échanger avec les services de l'état. Les différents projets CNR concernant les sites Natura 2000 ont notamment été abordés avec Monsieur le Maire.

### B.9.2. Renseignement de SIN2 (logiciel de suivi des Docobs)

L'animatrice devait participer à une formation organisée par la DREAL pour apprendre à utiliser le logiciel SIN2. En raison de la crise sanitaire COVID19, la formation initialement prévue en avril a été annulée et n'a pas encore été reportée.

## B.10. Divers - Autres frais

### B.10.1. Participation aux journées du réseau N2000

#### Journée des animateurs Natura 2000 de l'Ardèche nord

L'animatrice a participé à la journée d'échange organisée par la DDT Ardèche le 10 février 2020 avec les animateurs Natura 2000 de l'Ardèche centre et nord. Cette journée a été l'occasion d'aborder divers points : le calendrier (COPILs, date de dépôt de dossier administratif...), les journées de sensibilisation prévues par le réseau, les besoins des animateurs (formation, autorisation d'accès aux propriétés privées...), les suivis prévus sur les différents sites, les dernières dérogations en vigueur... Ces journées permettent de faire émerger des réflexions et des projets communs et d'assurer une coordination et une cohérence de réseau.

#### Rencontre de l'animatrice des sites Natura 2000 « Rhône aval » et « Marais de l'île vieille » (Bouche-du-Rhône)

Amanda a rencontré le 5 mars, l'animatrice des sites Natura « Rhône aval » et « Marais de l'île vieille » basée au Parc naturel régional de Camargue. Le site « Rhône aval » est dans la continuité du site « Milieux alluviaux du Rhône » sur le Rhône avec des enjeux très similaires. Le site « Marais de l'île vieille » est une Zone de Protection Spéciale présentant des zones humides telles que des roselières qui s'apparentent au site de Printegarde.

L'objectif de cette rencontre était d'échanger sur la gestion des sites et les actions mises en œuvre (suivi naturalistes, contrat...). Notamment les animatrices ont pu discuter des différentes stratégies pour lutter contre l'exploitation des forêts alluviales. L'animatrice du sud finissait son contrat en avril. L'animatrice contactera la nouvelle animatrice. Une collaboration pourra notamment être envisagée pour la réalisation d'un guide de gestion des forêts alluviales (mesure de l'action HAB1.1 du DOCOB de « Milieux alluviaux du Rhône aval »).

### B.10.2. Autres

#### Accueil de la nouvelle chargée de missions Natura 2000 à la mairie de le Pouzin

L'animatrice du site « Rompon, Ouvèze, Payre » Manon Eudes en poste à la mairie du Pouzin depuis 2017 a quitté ses fonctions à la fin du mois de février. Une nouvelle chargée de mission Madame Sophie Coste-Durieux a pris sa suite le 2 juin 2020. L'animatrice du site de Printegarde a accordé du temps pour l'accueil de sa nouvelle collègue afin de lui expliquer le fonctionnement interne et administratif, et les principales actions en cours sur les sites « Rompon-Ouvéze-Payre ». Afin d'effectuer la passation dans les meilleures conditions, l'animatrice de Printegarde a participé à plusieurs réunions en février et en juin avec l'ancienne puis la nouvelle animatrice, le directeur général des services de la mairie de Le Pouzin, l'élu référent de Natura 2000 et la DDT Ardèche.

### Fonctionnalités usuelles liés au poste et à la structure porteuse

Dans le cadre de l'animation du poste de chargée de mission Natura2000, des actions courantes liées au fonctionnement du poste nécessitent le dégagement de temps :

- Gestion du temps et saisie des activités
- Traitement des mails
- Temps de coordination au sein du binôme Natura 2000
- Participation aux réunions de services de la Mairie de Le Pouzin
- Entretien et rangement du matériels et équipement (GPS, carburant véhicules, outils pédagogiques...)

### **B.10.3. Formations**

L'animatrice souhaitait effectuer une formation OFB sur la détermination et la connaissance des odonates en juin 2020. Celle-ci n'a pas pu être maintenue en raison de la première vague de la crise COVID-19. L'animatrice s'est donc inscrite à une autre formation de l'OFB de 4.5 jours du 16 au 20 novembre sur les mesures de gestion en faveur des oiseaux. Mais cette dernière a été annulée pour la même raison que la première. Cette formation est reportée à fin septembre 2021. A noter qu'avec l'accord de la DDT 07, la part de la subvention initialement allouée à cette formation (ligne « formations », du tableau « prestation de service » du formulaire de demande de subvention) sera réaffectée à l'organisation de la soirée sur les forêts alluviales (ligne « prestation de service : actions évènementielles », du même tableau) pour une utilisation jusqu'au 14 avril 2021.

## C. Synthèse bilan des actions 2020

### C.1. Temps travaillés sur l'animation Natura 2000 pour cette année

Actions Natura 2000	Nombre d'heures par sites Natura 2000			Total d'heures
	Printegarde	Milieux alluviaux du Rhône aval	Rompon Ouvèze Payre	
0.1 arrêt maladie				
0.2 congés	356			356
1. mise en œuvre de la contractualisation : contrats, chartes, MAEc, assistance technique aux signataires				
1.1 Promotion/recherche des contrats natura 2000				
1.1.1 contrat natura 2000 forestiers				
1.1.2 contrat natura 2000 MAEc				
1.1.3 contrat natura 2000 nini.				
1.1.4 rédiger la Charte natura 2000 du site				
1.2 Accompagnement des chartes Natura 2000				
recenser les adhérents potentiels à la charte et promouvoir la charte				
1.3 Accompagnement du PAEc (hors animation spécifique du PAEc lorsqu'elle est financée via un autre dossier)				
1.4 Assistance technique et administrative aux bénéficiaires				
1.2.1 Contrat natura 2000 : recenser les bénéficiaires prêt à mettre en œuvre des contrats, appui technique et administratif à la rédaction du contrat , préinstruction du contrat				
1.4 Suivi des opérations et bilans des actions contractuelles				
suivi des signatures des adhésions à la charte				
2. Mise en œuvre des actions non contractuelles (travaux /interventions éventuels hors contrats)				
2.1 Prise de contacts avec des cofinanceurs, organisations ou participations à des réunions				
2.2 Participation /promotion de mesures administratives et réglementaires				
2.3 Participation /promotion de mesures foncières				



Actions Natura 2000	Printegarde	Milieux alluviaux du Rhône aval	Rompon Ouvèze Payre	Total
2.4 Préparation/contribution à la rédaction de cahiers des charges, de formations				
2.5 Travaux /Expérimentations éventuels hors contrats				
Conventionner avec les propriétaires, l'ONF et les communes en faveur de la libre évolution des forêts et la conservation d'îlots de sénescences				
3. Assistance évaluation d'incidences, veille écologique				
conseil pour la prise en compte de natura 2000, évaluation d'incidences, conseil au maître d'ouvrage Ou bureau d'études	1,5	3		4,5
3.1 Information, porter à connaissance / Conseils porteurs de projet				
porteurs de projet (photovoltaïque, camping, construction,...),	4	0,75		4,75
3.1.1 Mesure d'accompagnement prairie alluviale Châteauneuf-du-Rhône		25,5		25,5
3.1.2 Restauration de la masse d'eau Baix Logis Neuf		23,75		23,75
3.2 Réponse aux demandes d'info ou d'avis des administrations	3,25	3,25		6,5
avis sur la compatibilité de certains projets ou travaux avec le site natura 2000	9			9
3.3 Veille locale et alerte	10,75	9,5		20,25
4. Amélioration des connaissances et suivis scientifiques (études et mise à jour des données du site) préciser les études réalisées et les principaux résultats pour chacune des sous rubriques				
4.1 Amélioration /compléments de connaissance sur le site	8,5		1,5	10
Bibliographie	8,5	9		17,5
4.2 Mesures de suivi (suivi des effets des mesures de gestion, de l'efficacité de mesures expérimentales)				
4.3 Evaluation (suivi de population d'espèces, évolution des habitats, évaluation de l'état de conservation...)	8,5			8,5
4.3.1 Suivi des oiseaux communs STOC-EPS	34,25			34,25
4.3.2 Suivi de la population d'oiseaux d'eau hivernants sur le site	69			69
4.3.3 Suivi de la population des fauvettes paludicoles reproductrices sur le site	50,75			50,75
4.3.4 Suivi de la population de Blongios nain	12			12

Actions Natura 2000	Printegarde	Milieux alluviaux du Rhône aval	Rompon Ouvèze Payre	Total
5. Communication, sensibilisation et information (bulletins d'info, articles de presse, réunions publiques, sorties , site Internet...)	2,25	11		13,25
5.1 préciser les actions réalisées				
réunions d'information grand public (conférences, réunions,...), journée événementielle	9	2		11
réunions d'information élus, conseils municipaux	1,25	19,5		20,75
propriétaires, exploitants agricoles, forestiers, autres professionnels	21,5	7		28,5
Animation de sensibilisation grand public et animations scolaires	4			4
Médias divers (site Web, articles de presse...)	145			145
Projet d'exposition commune N2000 Drôme/Ardèche	3,25			3,25
Terres de Nature départemental	0,75			0,75
Fête de la science				
6. Articulation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques (plans/ programmes, documents d'aménagement »nt, ENS, SAGE, etc)	6,75			6,75
Identifier les espèces et les zones de développement des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) sur les zones à enjeux				
Participer à la définition de l'espace de bon fonctionnement des cours d'eau				
Aide à la décision au gestionnaire	2,5	1		3,5
6.1 préciser les programmes concernés	1,75	3		4,75
PNA Apron		3,25		3,25
conseil pour les PLU ou autres documents d'urbanisme pour les communes ou les bureaux d'études				
Participation à des comités techniques, groupes de travail		16,25		16,25
7. Gestion administrative et financière, gouvernance du site	5,5			5,5
7.1 Préparation et tenue des copils, des groupes de travail, préparation des comptes-rendus		28,5	8,5	37
convocation copil préparation du copil, secrétariat	12	85		97
présentation en copil du bilan d'activité				
présentation en copil du programme pour l'année en cours				
groupes de travail sur xxxxx				

Actions Natura 2000	Printegarde	Milieux alluviaux du Rhône aval	Rompon Ouvèze Payre	Total
<b>7.2 Préparation programme annuel, évaluation besoins financiers, marchés publics</b>				
préparer les marchés d'assistance, ou sous-traitance				
Recherche de financements : autres (Agence de l'eau, région ; département..)	4,25			4,25
Recherche de financements : ETAT				
Recherche de financements : FEADER	62,75			62,75
<b>7.3 Fonctionnement au sein de la structure</b>	0,75			0,75
Coordination d'équipe interne	24,5			24,5
Réunion de service	3,25			3,25
Réunion avec la hiérarchie (élu référent, DGS)	6,5			6,5
Gestion des mails	72,75			72,75
Gestion du temps et planification	9			9
<b>7.4 Echanges avec la DDT</b>	38,75			38,75
<b>8. Mise à jour du DOCOB (toiletage ou révision du Docob ) s'il y a lieu</b>	153			153
proposition de modification du docob				
<b>9. Suivi de la mise en œuvre du Docob /Bilan d'activité</b>				
bilan annuel des actions et de l'animation du site	37,25			37,25
bilan quantitatif et qualitatif des actions menées	46,5			46,5
<b>9.1 Rapport d'activité annuel</b>	52			52
<b>9.2 renseignement de SIN2 (logiciel de suiv des Docobs)</b>	9			9
<b>10. Divers /Autres frais</b>	5			5
<b>10.1 Participation aux journées du réseau Natura 2000</b>	4,5			4,5
participation au réseau des animateurs de sites en France, Auvergne-Rhône Alpes, en Ardèche	8,25			8,25
échanges avec des sites européens				
échanges avec les sites limitrophes		6		6
<b>10.2 Autres</b>	3,5			3,5
stage, colloques				
Prise de poste				
<b>10.3 formations</b>	0,5			0,5
<b>Total (avec congés)</b>				1600.75
<b>Total (hors congés)</b>				<b>1244.75</b>

### Note explicative du temps de travail effectif en 2020 :

**Le nombre d'heures de travail effectif attendu pour un 80% sur une base de 1596 heures travaillées est de 1276.8 heures.**

Dans le tableau il est renseigné le total de 1600.75 heures.

A cela il faut enlever les 356 heures de congés payés, ce qui fait 1244.75 heures travaillées (qui est inférieur aux 1276.8 heures attendues).

En effet, 7 jours de congés n'avaient pas pu être posés durant l'année 2019 et ont été reportés à l'année 2020 avec l'accord et aux frais de la mairie de Le Pouzin.

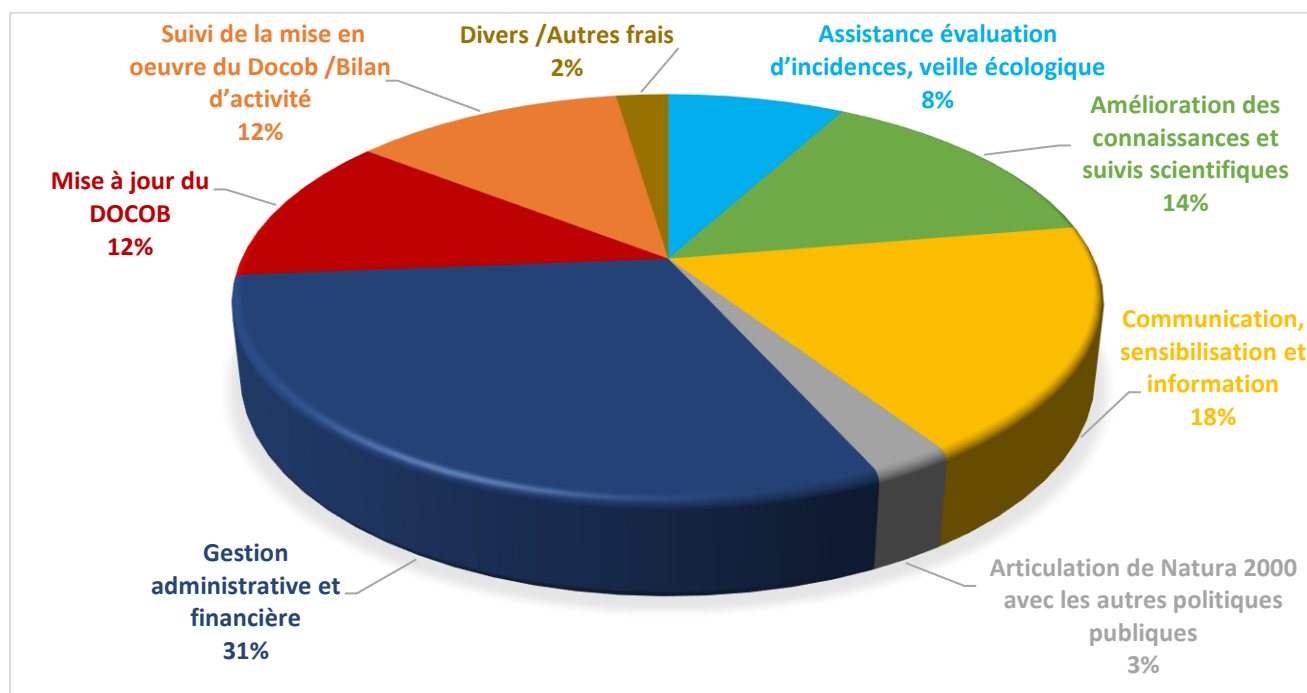
Par ailleurs en 2020, 3 jours de RTT ont été retirés à tous les agents de la mairie de Le Pouzin en compensation de la 1<sup>ère</sup> période de confinement (mesure proposée par l'Etat et repris par la commune de Le Pouzin). Ces 3 jours enlevés aux 7 reportés de 2019, il ne reste plus que 4 jours de congés supplémentaires cette année payés aux frais de la Mairie de Le Pouzin.

Soit ces 4 jours correspondent à 32 heures de congés.

D'où la différence entre le nombre d'heure attendues et le nombre d'heures total travaillé :

1276,8 – 32 = 1244.75 heures.

## C.2. Graphique du bilan de l'animation Natura 2000 de cette année



**Christophe Vignal**

Monsieur le Maire de la commune de Le Pouzin

Président des Comités de pilotage des sites « Printegarde » et « Milieux alluviaux du Rhône aval »

**Amanda COCQUELET**

Animatrice Natura 2000 des sites « Printegarde » et « Milieux alluviaux du Rhône aval »

## D. ANNEXES

---

Annexe 1 : Compte-rendu de Comité de pilotage de 2019